

IRIGNY AUTREFOIS

MÉMOIRES DE LA POSTE À IRIGNY

“Que c'est une belle invention que la poste !” a dit Madame de Sévigné, dont la correspondance à sa fille éloignée de Paris, est toujours célèbre. On sait qu'au XVII^e siècle, la “poste aux lettres” était assurée pour les particuliers, par des courriers transportant messages et dépêches, soit à l'aide des relais de chevaux, soit plus tard, par les réseaux de voies ferrées et l'aviation civile.

Sous Louis XVI, en dehors de l'acheminement des messages et des colis, il y avait seulement 6 boîtes aux lettres dans tout Paris pour leur remise ! C'est en 1816 que l'Administration des Postes devient la propriété exclusive de l'Etat, qui s'en réserve le monopole.

■ **A Irigny, dans la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 1824**, on demande à Monsieur le Préfet de se prononcer sur la question “de savoir par quel bureau de poste aux lettres, dans l'état actuel des choses, il conviendra le mieux à la commune de recevoir la correspondance”. La Commune reçoit la réponse : “Le bureau de poste situé à lieu, est le bureau dont la commune fait choix pour le service de la correspondance”. On ne saurait être plus accommodant et nos élus vont devoir trouver un local... Mais on peut se demander comment le service du courrier était assuré jusqu'alors...

■ **Mars 1885 : le Conseil Municipal vote une subvention de 1880 F pour l'installation d'un bureau de poste rue Delbourg.** Irigny compte alors 1447 habitants et François Chana en est le Maire.

■ **4 décembre 1885 : le local rue Delbourg est loué à la Commune par la veuve Gonnet pour 9 ans**, au prix de 225 F par an, pour le bureau de poste et le logement des employés. (Il est difficile de dire si son emplacement correspond à celui de l'actuelle boulangerie ou du local mitoyen). *L'ouverture est fixée au 1^{er} novembre 1885.*

Dans le mémoire des travaux pour la poste, on cite les entrepreneurs suivants :

• Isidore Guaz, rue Baudrand, près la place à Irigny : rampes et barrières, travaux bâtiments, serres et volières. (mémoire des travaux du 10 septembre 1885).

• François Gillet, Plâtrerie, Peinture, Vitrerie.

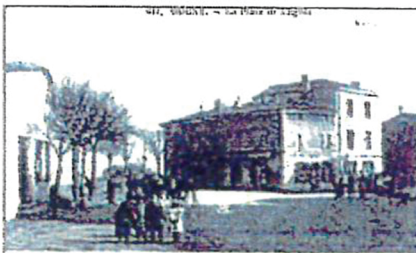
• Catil, Maître menuisier.

• Goyenchon, Entrepreneur à Irigny.

■ **Février 1893 : La Direction Générale des Postes et Télégraphes informe le Maire que le bail étant à expiration le 31 octobre 1894, il faut changer de local.** Se plaignant “du peu de jour dont on dispose au bureau et dans la salle d'attente”, elle demande le transfert et expose ses exigences : “Le local propre devra comprendre, en plus du bureau et de la salle d'attente, un logement composé de quatre pièces au minimum, avec cave, cellier, grenier et cabinet d'aisance”.

■ **Le 12 septembre 1893 : La Mairie reçoit une nouvelle lettre de cette administration :** “Le transfert des locaux s'impose d'une manière absolue, les boiseries des portes et des fenêtres sont vermoulues... laissant pénétrer l'eau de toutes parts... plusieurs planches fléchissent sous le poids des personnes”. La receveuse fournit un certificat médical constatant l'insalubrité de son logement. Mais la propriétaire, la veuve Gonnet, refuse de faire les réparations et met en vente.

■ **15 janvier 1894 (le Maire est alors Francisque Condamin) : la Commune décide la location d'un appartement : 7 pièces avec cave et grenier, dans une maison située “place de la Commune”, chez Monsieur Joseph Piloix, pour 400F par an.** Tous les frais résultant du déplacement du service sont supportés par la Commune. Aujourd'hui, cette maison a été démolie : elle se trouvait sur la place devenue place de l'église. (Voir photo).



A l'emplacement du café-restaurant, se trouve aujourd'hui “Bricojardin”.

■ **A partir du 1^{er} novembre 1912, le bureau de poste, télégraphe et téléphone va s'installer rue Baudrand, chez Favre, Entrepreneur de Tra-**

vaux Publics à Irigny. Il s'agissait du rez-de-chaussée de ce petit immeuble actuellement occupé par l'école de conduite. Il devient de plus en plus exigu au fur et à mesure que la population augmente.



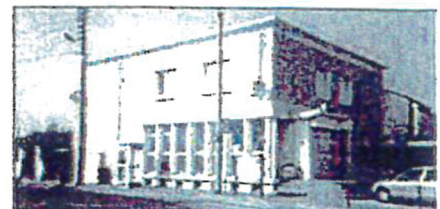
A partir de 1912, la Poste se trouve rue Baudrand.



La rue Baudrand de nos jours.

■ **En août 1962, le Conseil Municipal décide d'installer un Bureau des Postes place de la Croix jaune.** Le terrain était disponible grâce à la démolition de l'épicerie “L'Economique” et à l'agrandissement de la place.

■ **Juillet 1963 : construction de l'Hôtel des Postes, dont l'architecture est très marquée par son époque.** Irigny comptait alors 3346 habitants.



IRIGNY AUTREFOIS

LES SERVICES ATTACHÉS À LA POSTE :

A l'heure où "La Poste", grâce à son service "marketing", se modernise et devient un service qui ne cesse de créer de nouveaux produits, la lecture des délibérations du Conseil Municipal irignois permet de **prendre conscience du chemin parcouru en moins d'un siècle.**

Voici quelques éléments qui permettront aux plus jeunes de comprendre certains aspects des modes de vie de leurs anciens, et le peu de moyens dont disposait la Commune à l'époque.

■ Le service du téléphone :

La première cabine téléphonique municipale fut installée au Café Vaganay, face à la Mairie. Pour la Commune, le coût s'élève la première année à 175 F pour l'installation et à 300 F pour l'abonnement. La Commune ne peut pas payer et demande une subvention au Conseil Général, le 6 juillet 1924. (Pour information, entre 1866 et 1906, le nombre d'habitants d'Irigny ne s'est accru que de 259, passant de 1 284 à 1 543). Entre autres commodités, cette cabine est créée "pour le marché aux fruits qui a lieu tous les jours à Irigny à 6h, les producteurs pourront connaître les cours pratiqués ce jour au marché de Lyon".

Plus tard, le 3 août 1933, le premier taxiphone, qui est une nouveauté, est installé dans le Village. La Commune s'engage alors à assurer la dépense du courant de la lampe pour l'éclairer...

■ Le service du Télégraphe :

L'ouverture de La Poste avait eu lieu à Irigny le 1^{er} novembre 1885. Le service télégraphique a, quant à lui, commencé à fonctionner dans notre Commune le 10 janvier 1886.

■ Le porteur de dépêches :

C'est un employé (ou le plus souvent une employée) chargé de la distribution des télégrammes à domicile, avec des astreintes de service très importantes. Engagé par la Commune en janvier 1929, il gagne 3600 F par an. En juin, les dépêches seront distribuées gratuitement sur l'ensemble de la Commune. On les appelle ensuite les télégrammes. **En mai 1963, la porteuse de télégrammes existe encore :** c'est Madame d'Anchise, dont le salaire mensuel s'élève à 150 F. Elle est d'astreinte tous les jours, c'est-à-dire à la disposition de La Poste de 8h à 12h et de 14h à 19h, y compris les jours fériés, de 8h à 11h.

Nos enfants, disposant dès le plus jeune âge de "leur portable", pourront-ils imaginer qu'un jour, ce ne fut pas aussi aisé de communiquer par téléphone, de transmettre des messages et de les faire porter à domicile ?

Colette Chauvin

NOTE :

A propos du libellé des adresses, on notera que le nom des rues ne fut demandé que progressivement à Irigny. Pendant longtemps, soit les gens étaient assez connus du distributeur de courrier, soit on faisait un commentaire, du type de celui se trouvant sur la lettre reproduite ici : "M. Moreau, aux Fouillouses, près du fort".



Une oblitération ancienne (1889)